

Le site du SNFV

PRESENTATION DU SYNDICAT

Constitué en 1954, le Syndicat regroupe actuellement 14 Sociétés adhérentes.

Le Syndicat a pour but la représentation, la protection et la défense des droits et intérêts professionnels de ses adhérents, ainsi que l'étude de toutes questions intéressant la branche, dans les domaines économique et statistique, réglementaire et technique, juridique et social.

Dans ce cadre, le Syndicat entretient des relations permanentes avec :

- Le Ministère de l'Agriculture, en particulier avec la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL),
- Le Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, notamment avec la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (D.G.C.C.R.F.),
- L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) qui le représente auprès du MEDEF,
- L'Association européenne C.P.I.V. : Comité Permanent International du Vinaigre - Marché Commun.

Enfin, le SNFV est membre :

- Du Groupement COVIP (Condiments - Vinaigres - Poivres et épices), organisme qui regroupe dans les mêmes locaux :
 - La Fédération des Industries Condimentaires de France (F.I.C.F.) : Moutardes, Sauces, Fruits et Légumes condimentaires,
 - Le Syndicat National des Fabricants de Vinaigres (S.N.F.V.),
 - Le Syndicat National des Transformateurs de Poivres, Épices, Aromates et Vanille (S.N.P.E.).
- De FEDALIM, pôle de regroupement d'organisations professionnelles de l'industrie alimentaire, qui rassemble, au-delà du Groupement COVIP, les fabricants de bouillons et potages (SNFBP), de produits transformés de la pomme de terre (FNTPT), de thé et plantes à infusion (STEPI), de chicorée (SCF), de sels conservateurs et mélanges technologiques pour l'industrie alimentaire (SELCO).

Pour mener à bien sa mission, le Syndicat se réunit soit en séances plénières, soit en groupes de travail sur des sujets particuliers.

Le Bureau est constitué actuellement de la façon suivante :

Président	Monsieur Max ROYANEZ (VINAIGRERIE DE LUNEL / CHARBONNEAUX-BRABANT)
1er Vice-Président	Monsieur Pierre GIRIER (UBF AMORA MAILLE)
2e Vice-Président	Monsieur Laurent JOLLY (ARNAUD JOLLY)
Trésorier	Monsieur Guy BRABANT (CHARBONNEAUX-BRABANT)
Membres	Monsieur Pierre CHAMOIS (LES ASSAISONNEMENTS BRIARDS)
.....	Monsieur Gérard HEULE (COVINOR)
.....	Monsieur Jean-François MARTIN (MARTIN-POURET)
Secrétaire Général	Monsieur Arnaud RIBEYRON-MONTMARTIN
Président d'Honneur	Monsieur Bernard DAGOUSSET